

DES MILLIARDS POUR LA GUERRE ! PLUS DE 4000 POSTES SUPPRIMÉS ! LE SNFOLC APPELLE AUX MOBILISATIONS POUR REFUSER CE BUDGET !

Le budget de guerre et de misère pour les travailleurs, en particulier les travailleurs malades, est passé en force par 49-3. Ce budget permet encore plus de cadeaux fiscaux aux grandes entreprises, attribue 7 milliards supplémentaires pour la Défense, rend pour la première fois depuis 1945, le budget des armées plus gros celui de l'Éducation nationale et supprime plus de 4 000 postes d'enseignants. Lors du CSA ministériel du 26 janvier, le ministre de l'Éducation nationale Edouard Geffray a dévoilé la répartition entre les académies des suppressions de postes qui en découlent.

Comme le dit l'article du Parisien du 28 janvier, « *Après un cafouillage, le ministère de l'Éducation nationale confirme la suppression de 4 000 postes d'enseignants* ». Ce sont bien 1 365 postes d'enseignants qui seront supprimés dans le second degré.

Parmi les 30 académies, 25 perdent des postes. -167 à Lille, -118 en Normandie, -125 à Bordeaux, -120 à Paris, -106 à Poitiers, -96 à Nancy-Metz ...

Partout, alors que les effectifs par classes explosent depuis des années, que les options, les demi-groupes et certaines spécialités disparaissent petit à petit, il faudrait encore rogner l'os.

Dans le second degré, 10 000 postes ont été supprimés entre 2017 et 2022, alors que la démographie augmentait, mais le ministre ose déclarer dans le 8h30 de France info du lundi 26 janvier : « *si on avait suivi la démographie, il aurait fallu supprimer 8 000 ou 9 000 postes cette année* »... Et pourtant, d'après le bilan de rentrée fourni par le ministère, le nombre moyen d'élèves par classe a encore augmenté à la rentrée 2025 dans les établissements du second degré.

Ce budget voudrait donc encore aggraver les conditions de travail des personnels et la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves (classes surchargées, inclusion systématique et forcée, diminution continue des moyens concernant les dispositifs FLS et UPE2A, multiplication des tâches, pressions de Parcoursup...). Aucun poste de PSY-EN ni de CPE ne sera créé (il y aura même 4 postes de CPE supprimés à Paris).

Rien pour les vies scolaires exsangues

Contrairement à ce que pourrait laisser croire les documents du CSA MEN au sujet des postes d'AED, par le biais d'un jeu d'écriture entre les AED en CDD et les AED en CDI, aucun poste ne sera créé dans les vies scolaires pourtant exsangues.

Les annonces de la création de 2 000 postes d'AESH ne sont que des opérations de communication mensongères. Il s'agit en fait de 1 200 postes d'AESH qui avait déjà été budgétés, de 500 postes d'AESH supplémentaires annoncés, et 300 postes d'enseignants spécialisés (dont 50 dans l'enseignement privé). Sachant que, comme en 2025, les conditions de travail et de rémunération ne permettent jamais que tous les postes soient pourvus.

Et dans le même temps, le point d'indice est gelé. Le ministre Geffray indiquait sur France Info le lundi 26 janvier que « *les salaires ne vont pas augmenter à courts termes* ».

Le ministre Geffray parle même d'un plan pluriannuel de suppressions de postes. Ne les laissons pas faire !
 De l'argent pour l'école et pour les personnels !
 Pas pour préparer la guerre !

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour lister leurs revendications en termes de postes, d'heures, pour faire valoir leurs exigences en termes de salaires, conditions de travail et refuser la marche à la guerre, lourde de dangers pour les travailleurs et les peuples sur tous les continents. Le SNFOLC appelle à réactiver les liens avec les parents, entre établissements et les liens tissés dans les comités organisés pour défendre les classes et les postes notamment au printemps dernier.

Évolution des moyens d'enseignement (en ETP) à la rentrée scolaire 2026 (sous réserve de l'adoption de la loi de finances 2026)

Académie	Variation postes pour rentrée 2025	Variation postes pour rentrée 2026
AIX-MARSEILLE	+107	-40
AMIENS	-59	-52
BESANCON	-9	-64
BORDEAUX	-47	-125
CLERMONT- FERRAND	-3	-49
CORSE	+8	-11
CRETEIL	+320	+166*
DIJON	-50	-83
GRENOBLE	+16	-66
GUADELOUPE	-67	-74
GUYANE	+30	-4
LILLE	-41	-167
LIMOGES	-28	-44
LYON	+142	+68*
MARTINIQUE	-49	-57*
MAYOTTE	+102	+84
MONTPELLIER	+28	-73
NANCY-METZ	-49	-96
NANTES	-59	-99
NICE	+75	+12
NORMANDIE	-137	-118
ORLEANS-TOURS	+18	-100
PARIS	-92	-120
POITIERS	-85	-106*
REIMS	-38	-58*
RENNES	-46	-131*
REUNION	-6	-64
STRASBOURG	+35	-12
TOULOUSE	+12	-84
VERSAILLES	+255	+94*
TOTAL	324	-1 365

* dont certains postes sont spécifiquement fléchés en HSA